

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE - GROUPE ISB

Dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le Groupe ISB a mesuré son index sur l'égalité professionnelle pour l'année civile 2023, sur la base des critères légaux préétablis.

Notre entreprise a obtenu la note globale de 79 / 100.

La note obtenue par l'entreprise ISB France est en progression de + 24 % par rapport à l'année 2020. Cette évolution illustre la volonté de la Direction Générale de mener une politique sociale équitable entre les femmes et les hommes qui composent l'entreprise.

- Indicateur n°1 – écart de rémunération (en %) : 29/40
 - Veiller à ce que toute décision d'évolution salariale soit équitable entre les hommes et les femmes ; et ce, dès le recrutement.
 - Poursuivre le travail sur la classification des rémunérations, formalisée à travers l'accord d'entreprise sur les Négociations annuelles obligatoire 2022 et 2023.

- Indicateur n°2 – écarts d'augmentations individuelles (en points de %) : 20/20

- Indicateur n°3 – écarts de promotions (en points de %) : 15 /15

- Indicateur n°4 – pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%) : 15 /15

- Indicateur n°5 – nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0 /10
 - Impulser une politique sociale favorisant l'évolution de la carrière des femmes et la prise de responsabilité forte en entreprise.
 - Cette initiative a pour objet de renforcer la présence des femmes sur des postes stratégiques, et, de surcroît améliorer la proportion de femmes parmi les 10 rémunérations les + fortes de l'entreprise.

GROUPE ISB

ISB FRANCE – Siège social : ZI INDUSMA, 4 rue Augustin Fresnel, 35400 SAINT MALO
Siège administratif : 1 rue Denis Papin, ZA de l'Eperon - 35 170 BRUZ - Tél. +33 (0)2 99 85 61 67 - Fax +33 (0)2 99 85 61 62

SASU au capital de 54 803 445 € - 323 995 357 RCS Saint Malo – Siret 323 995 357 00023 - Code APE 1610 A - TVA intracommunautaire FR 08 323 995 357